

**Mémoire
du
Musée des Ursulines de Trois-Rivières**

Réflexions pour une politique culturelle bonifiée

Le Musée : identité, mandat, mission.

Le Musée des Ursulines de Trois-Rivières est un organisme à but non lucratif reconnu mais non soutenu par le ministère de la Culture et des Communications du Québec. Depuis sa fondation, en 1982, le Musée a comme mission de conserver et diffuser le patrimoine immobilier, mobilier, mémoriel et archéologique des Ursulines de Trois-Rivières. Il est administré par un conseil d'administration composé de sept membres, dont quatre religieuses et trois membres de la société civile. Le Musée compte trois employés permanents : une directrice, une responsable de l'animation et de l'éducation ainsi qu'une technicienne en muséologie. Durant la saison estivale, trois guides-animateurs (étudiants recrutés grâce à des programmes fédéraux d'emplois d'été) s'ajoutent à l'équipe. Au nombre des tâches du personnel, mentionnons la planification, la conception, la réalisation et la diffusion d'expositions sur l'un ou l'autre aspect de l'histoire des Ursulines de Trois-Rivières, communauté religieuse fondatrice dont la mission en sol trifluvien est plus que tricentenaire, et la gestion d'une collection composée d'environ 15 000 artefacts. Le personnel du Musée offre aux visiteurs outre l'animation du Musée lui-même, une visite guidée de la chapelle historique, une visite de l'ancien réfectoire des pensionnaires, auxquelles s'ajoute, durant la saison estivale, l'animation de la cour intérieure du monastère et d'une partie du Collège Marie-de-l'Incarnation. Durant les fouilles archéologiques, des visites du site sont également offertes. Les visiteurs du Musée sont principalement des touristes et des groupes scolaires. Nous avons aussi noté la hausse du nombre de visites de groupes organisés obtenue de la popularité croissante du tourisme religieux et des bateaux de croisière. De plus, depuis quelques années, le Musée présente des activités en tourisme culturel d'expérience. Deux de ces initiatives s'adressent tout spécialement aux familles et aux enfants de 3 à 8 ans, de toutes provenances et de tous les milieux. Le Musée a également orchestré et réalisé la collecte d'une partie du patrimoine mémoriel des Ursulines. Le Musée, accrédité par la Ville de Trois-Rivières, se voit confier, depuis quelques années durant la période estivale, la responsabilité de l'animation de l'église du Centre d'art Des Récollets - St. James.

La politique culturelle à venir

Nous devons sans conteste saluer et féliciter tous les artisans de la politique culturelle de 1992 et apprécier le chemin parcouru depuis, dont plusieurs réalisations importantes qui ont vu le jour. Plusieurs programmes ont aussi pu être mis en place pour permettre la réalisation de grands objectifs. À la veille de ses 25 années d'implantation, nous saluons l'initiative du ministère de la Culture et des Communications du Québec de vouloir valider les nouveaux besoins ou les nouvelles attentes des divers milieux culturels de partout au Québec.

Nous saisissons avec gratitude et enthousiasme cette occasion de vous exprimer notre point de vue. Nous souhaitons que quelques-unes des idées ou commentaires que nous soumettons dans le présent mémoire puissent aider à l'élaboration de la prochaine politique culturelle.

Question 1/ Les principes

D'entrée de jeu, votre cahier de consultation fait état de huit grands principes. Quoiqu'ils aient tous le mérite d'être importants, nous avons retenu particulièrement les trois premiers, ainsi que le sixième, à savoir : A. Le caractère essentiel de la culture, B. L'engagement renouvelé de l'État, C. L'accès, la participation et la contribution de tous à la culture et F. La reconnaissance de la diversité.

Sur le premier principe, à titre de musée voué à la sauvegarde du patrimoine, c'est tous les jours, à tous les instants, que la culture est porteuse de sens, d'identité et de valeurs. Le patrimoine dont nous avons la garde est, en effet, imprégné de toute l'œuvre des Ursulines de Trois-Rivières que ce soit en spiritualité, en éducation ou en santé, et continue d'éveiller la curiosité de nos diverses clientèles envers les produits que nous offrons. Nous aimons aussi souligner l'ouverture de la communauté des Ursulines aux visiteurs de toutes provenances ou de toutes croyances.

Le second principe qui nous interpelle est l'engagement de l'État. La muséologie et la culture en général a besoin de l'engagement financier de l'État. Notre musée, reconnu mais non soutenu au fonctionnement, en aurait grandement besoin.

Par ailleurs, l'État se doit de poursuivre ses encouragements à bon escient, de façon responsable et juste. Sans prétendre qu'il ne faut encourager que les plus performants, l'État doit maintenir ses pratiques équitables. Nous pensons que l'État, avec plus de moyens, serait en mesure de faire encore davantage.

Le troisième principe est tout aussi pertinent. Comment ne pas y adhérer d'emblée?

Quant au sixième principe, nous y voyons là une opportunité de partage de valeurs pour une connaissance et une meilleure compréhension mutuelle.

Question 2/ Les priorités

Priorités de la prochaine décennie pour un développement durable:

1. La sauvegarde du patrimoine religieux devra, en urgence, bénéficier d'une volonté claire au sein de la politique culturelle. Des énoncés mobilisateurs et des programmes prenant en compte beaucoup plus que l'immobilier devront découler de cette volonté de l'État d'intervenir. Bien que l'on soit de celles qui concèdent que tout ne doit pas ni ne pourra être conservé, il nous apparaît primordial d'agir avec concertation et professionnalisme. Sans vouloir être alarmistes, l'heure zéro est à nos portes. Comme c'est le cas de plusieurs communautés religieuses, parmi les quelque soixante religieuses Ursulines à Trois-Rivières, la moyenne d'âge est de 84 ans.
2. Continuer à soutenir financièrement les institutions, organismes et autres acteurs du milieu culturel et s'assurer de prendre en compte les particularités régionales.

3. Conserver le programme Mécénat Placements Culture, et pourquoi pas le bonifier.
4. Bonifier le programme d'aide au fonctionnement des institutions muséales (PAFIM).

Question 6/ Piste de changements pour une action gouvernementale plus souple

Pourquoi ne pas songer à consentir plus d'autonomie aux divers bureaux régionaux du ministère dont le personnel, hautement qualifié, comprend bien les particularités régionales et saisit les besoins particuliers des acteurs et organismes dans leur région.

Question 7/ Visibilité de contenus culturels sur le Web

Favoriser l'émergence de programmes axés sur la diffusion, appuyés avec suffisamment de ressources financières et non pas de saupoudrage, pour ainsi favoriser la participation de petites institutions et leur permettre d'entamer ou de poursuivre la numérisation et, ce faisant, ainsi permettre d'accroître l'apport de contenus culturels (voire de contenus provenant du patrimoine religieux) francophones sur le Web.

Question 11/ Rôle de l'État et patrimoine religieux

Comme nous en avons parlé plus haut (en répondant à la question 2), la sauvegarde du patrimoine religieux devra, en urgence, faire l'objet, non plus d'une simple réflexion, mais bien d'une volonté ferme et explicitement exprimée par un ou plusieurs énoncés au sein même de la politique culturelle. Ces positions devront être à la fois invitantes, rassurantes et stimulantes. Par ailleurs, de cette volonté de l'État d'intervenir, devront découler des programmes de subventions appropriés, accessibles et suffisamment financés. Ces programmes devraient encourager les projets structurants et viser tant la protection et la conservation des objets, que la protection et la conservation des documents, du patrimoine immatériel et du patrimoine immobilier. Ici encore l'État doit y voir un investissement. Nous ajoutons notre compréhension qu'il ne sera pas possible de tout sauvegarder : un comité de concertation, composé de membres des communautés religieuses et de professionnels œuvrant dans le domaine, sur tout le territoire du Québec, pourrait voir à l'élaboration d'une politique de sauvegarde du patrimoine mobilier et artistique religieux afin de faciliter le choix des biens à sauvegarder. L'État pourrait-il songer à encourager des lieux physiques conformes aux normes de conservation pour éventuellement conserver ces objets.

Question 13/ Volets de la chaîne culturelle à privilégier

Les conditions socioéconomiques des artistes et travailleurs de la culture

Le soutien financier aux institutions, organismes et autres acteurs du milieu culturel ne devrait-il pas améliorer les conditions socio-économiques des artistes et travailleurs de la culture? Malheureusement, ce n'est pas toujours le cas. Faudrait-il s'assurer de prendre en compte les particularités régionales? Pourquoi pas. Nous pensons que cela pourrait aider.

La culture, malgré son incontestable importance, son indéniable polyvalence et ses nombreuses ramifications, reçoit malheureusement peu de reconnaissance. C'est du moins le constat à faire

sur le plan strictement financier. Or, nous souhaitons que les ressources financières du ministère de la Culture et des Communications du Québec soient éventuellement bonifiées puisqu'insuffisantes en ce moment pour remplir adéquatement sa mission et ainsi pouvoir répondre convenablement aux divers programmes qui existent (ou qui devront être mis en place) pour garantir la réalisation des objectifs de cette nouvelle politique culturelle.

Sans avoir de solutions à proposer, force est de constater qu'une majorité de travailleurs de la culture ne sont pas rémunérés à leur juste valeur ou selon leur niveau de scolarité et d'expérience. Beaucoup travaillent au salaire minimum. En fait, la plupart des acteurs des milieux culturels de petites et moyennes dimensions sont sous-payés. Ils n'en sont pas moins extrêmement professionnels. On sait que les visiteurs veulent consommer des produits de haute qualité, où qu'ils se rendent, petits, moyens ou grands musées. Si on souhaite qu'ils reviennent ou qu'ils en parlent à d'autres, le produit offert doit être impeccable, malgré le manque de ressources. Le personnel en a beaucoup sur les épaules.

Il faudrait à tout le moins songer à bonifier les enveloppes budgétaires pour les programmes spécifiques de financement et améliorer l'aide au fonctionnement.

De plus, nous avons pu constater que le personnel des institutions muséales est épuisé. Des équipes restreintes qui doivent être à la fois polyvalentes, super performantes, professionnelles et scolarisées. Il leur faut toujours faire plus avec moins. Nous considérons qu'il y a des limites à ce qu'un être humain peut faire. À notre avis, favoriser l'établissement de programmes d'aide au fonctionnement nous semblerait plus adéquat que des programmes spécifiques, très ciblés, qui s'en tiennent à des types de projets ou réalisations qui se doivent de sortir forcément du cadre normale de nos activités. Alors que c'est justement dans le cadre normal de nos activités que les ressources nous manquent. Tout le processus de recherche de ressources financières est extrêmement exigeant.

Certains pourraient être tentés de suggérer d'accueillir des bénévoles. Ce n'est pas si simple. Problèmes d'horaire, problème de formation, problème de stabilité, ... Cette façon de faire est populaire ailleurs au Canada. Au Québec, on a fait le choix de professionnaliser nos organisations culturelles. Pour le mieux, sans doute. Tentons d'offrir des salaires et des conditions plus adéquates. Le soutien au fonctionnement devrait permettre d'assurer une meilleure continuité dans les efforts du personnel à rencontrer les exigences des visiteurs.

L'autre question qui reste relativement problématique est la question des commanditaires ou autres sources de financement en région. Trois-Rivières est, en effet, l'une des 10 villes les plus pauvres au Québec (statistiques de juillet 2015). Comment peut-on imaginer qu'un musée comme le nôtre rivalise au côté d'une université, de deux collèges, d'un Centre hospitalier régional (CHRT), de l'Orchestre symphonique de Trois-Rivières, du FestiVoix, de la Corporation des événements, de quatre écoles privées, et de combien d'autres organismes culturels ou communautaires qui, tous, ont eux aussi besoin de financement.

Bien sûr, nous comptons sur de généreux mécènes. Nous avons déjà effectué deux campagnes Mécénat Placements Culture et nous tenons, annuellement, une activité bénéfique bien spécifique, qui demande beaucoup d'énergies. Par contre, c'est encore trop peu compte tenu des besoins.

Conclusion

Le patrimoine religieux, c'est aussi l'héritage laissé par les communautés religieuses depuis 400 ans et le patrimoine identitaire des Québécois. Les Ursulines de Trois-Rivières contribuent avec leurs propres deniers, et ce depuis près de 35 ans, au Musée. Elles souhaitent que la population de Trois-Rivières, les touristes, les croisiéristes, les groupes scolaires, les familles, puissent connaître leur histoire, visitent leur maison, leur chapelle, leur jardin. Une histoire riche sur les fondements de l'éducation au Québec, riche aussi sur le système hospitalier du XVIII^e et XIX^e siècles à Trois-Rivières, riche sur l'histoire des personnes, ces nombreuses religieuses qui y ont consacré leur vie, riche aussi par l'histoire de milliers d'étudiantes qui y ont été formées ...

Au fond, l'argent c'est le nerf de la guerre. En cette période où des coupures budgétaires sévissent un peu partout : éducation, CPE, ..., nous tentons malgré tout de rester optimistes pour l'avenir de la culture et du patrimoine religieux, tant de sa sauvegarde que de sa diffusion efficace et animée.